

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ISLETTES
DU MARDI 16 FEVRIER A 18h00

L'an deux mille vingt et un, le 16 février à 18h00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Ludovic POCHON, Maire

Présents :

Mme FICHAUX Magali, M. GEHIN Xavier, M. HENRION Frederic, M. HURLAIN Francis, M. HURLAIN Jérémy, M. MOURLET Thibault, Mme PECHEUX Aurore, M. POCHON Ludovic, M. PRUVOST Jean-Claude, Mme IANNANTUONO Mélinda, Mme VAROQUIER Blandine.

Etaient excusés et ont donnés procurations :

M. LAGRUTTA Nicolas donne pouvoir à Mme IANNANTUONO Mélinda.

Mme LEBRUN Dominique donne pouvoir à M. POCHON Ludovic.

Mme SAUPIQUE Marie-Agnès donne pouvoir à MME. PECHEUX Aurore.

Mme OTHEMET Myriam's donne pouvoir à M. POCHON Ludovic.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du/de la secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10/11/2020
3. Prime COVID 19 **DELIBERATION**
4. Point sur les travaux :
 - Jardin de Fallia
 - Logements communaux
 - Bâtiments à la Cardine
5. Annexe de la mairie
6. Grille tarifaire Salle de la Biesme **DELIBERATION**
7. Avenant du règlement du cimetière **DELIBERATION**
8. Questions diverses

1- **DESIGNATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE** : VAROQUIER Blandine



2- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10/11/2020** :

POUR : 15



3- **PRIME COVID** : *DELIBERATIONS*

Une notification a été proposée par le centre de gestion afin d'attribuer une prime aux agents de la commune qui ont maintenus leurs emplois pendant les périodes de confinements afin de garantir le bon fonctionnement des services.

Cette prime sera calculée au prorata du temps de travail effectué : 4 personnes sont concernées.

Une prime de 150 euros/personne/période de confinement a été proposée.

POUR : 15



4- **POINTS SUR LES TRAVAUX** :

-Jardin de Fallia : levée de certaines réserves le 19/01 : signalétique pour le parking.

Un projet est en cours afin d'agrémenter le jardin « de jeux ludiques » pour les enfants → devis en cours.

-Logements communaux : Remise en état de deux logements vacants → remis à la location.

Disponibles sur le site de la mairie.

-Bâtiments de la Cardine : des travaux sont actuellement en cours, réalisés par les agents de la commune : Double cloison intérieure en OSB.



5- ANNEXE DE LA MAIRIE :

Des devis sont en cours afin de rénover entièrement l'annexe, située derrière la mairie.

Des appels d'offres ont été lancés : sur les 9 réponses, 8 ont été validés par la commission d'appel d'offre.

Le total des travaux pour ce projet est estimé à environ 109 000 euros.

Les matériaux seront écologiques et un poêle à granulé sera installé afin d'embellir la grande pièce à vivre d'environ 40m² : idéale pour recevoir des groupes.



6- GRILLE TARIFAIRE SALLE DE LA BIESME : *DELIBERATION*

Une simplification et un résumé de la grille tarifaire a été faite.

Une souplesse sur les tarifs a été décidée, ainsi qu'une gratuité pour certaines manifestations.

La tarification reste cohérente avec les villages alentours.

Le règlement intérieur reste inchangé.

Une diffusion sera faite sur le site de la mairie.

POUR : 12

CONTRE : 1

ABST : 2



7- AVENANT DU REGLEMENT DU CIMETIERE : *DELIBERATION*

Une zone « monuments spéciaux » a été identifiée à l'intérieur du nouveau cimetière.

Celle-ci est désignée « en zone G ».

Elle permettrait d'avoir une tolérance sur la hauteur des monuments à 2m (hors sol), au lieu d'1m50.

Cette zone pourrait accueillir environ 20 concessions.

Les chapelles restent dans l'ancien cimetière.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABST : 2



8- QUESTIONS DIVERSES :

→ Problème de circulation Rue de la L'Eglise : impossibilité de se garer malgré le passage de la gendarmerie.

→ Au niveau de l'école : pas assez de visibilité au niveau de l'allée « Stop minute », piliers métalliques trop foncés : projet de les peindre avec une autre couleur ou mettre des rubanises réfléchissantes.

→ Au niveau de la partie herbeuse en face du musée du verre : réflexion en cours afin d'installer des gabions et des pots de fleurs avec des couleurs en accord avec le blason de la commune : devis en cours.

Aucune autre question n'a été posée.

La séance est levée à 19h40.

La secrétaire de séance
VAROQUIER Blandine.

